

Cette Formation est destinée

Aux agents et salariés en charge de la création et entretien d'espaces verts

Objectifs Pédagogiques

- Connaître les règles de composition d'un fleurissement estival
- Intégrer un plan de fleurissement estival dans le cadre d'une gestion différenciée
- Connaître les différents types de plantes adaptées
- Savoir planifier les projets de fleurissement
- Mettre en œuvre un fleurissement.

PRE-REQUIS : Aucun.

Programme détaillé et déroulement

● Lois de composition d'un fleurissement estival

- Historique du fleurissement
- Principes de base de conception
- Lois volumétriques
- Lois chromatiques

● Intégrer un plan de fleurissement estival dans le cadre d'une gestion différenciée

La notion de gestion différenciée
Appliquer les principes de la gestion différenciée dans un projet de fleurissement
Utiliser l'association de végétaux
Concevoir en limitant les intrants
Intégrer l'utilisation de plantes spontanées dans un fleurissement estival.

- Adapter la réponse de fleurissement en fonction : typologie des sols, types d'exposition, climats, des contraintes de l'espace,...

● Différents types de plantes adaptées au fleurissement estival

- Identifier les familles de végétaux : annuelles à floraison estivale, plantes vivaces, végétaux à feuillages, plantes aromatiques et légumières, plantes grimpantes et sarmenteuses
- Intégrer les principes d'associations de végétaux
- Utiliser les végétaux régionaux, les compositions innovantes

● Planifier les projets de fleurissement

- Concevoir un déroulé des phases de création d'un massif
- Notion de veille phytosanitaire
- Budgéter une création
- Calcul des volumes de fournitures, des coûts divers.

● Mettre en œuvre un fleurissement

- concevoir un plan de massif à l'échelle en fonction des contraintes
- Composer une liste de végétaux, de fournitures
- Réalisation et plantation du massif

Outils pédagogiques

Livret pédagogique – Diaporama
Eudes de cas – vidéos – atelier et démonstrations matériel
Mise en situation

Modalités évaluation acquis : QCM initial et final.

- **Formation accessible aux personnes en situation de handicap**
- **Admissibilité : 2 à 3 mois en moyenne après Conventionnement.**
- **Tarif Intra : 1098 € / jour + Frais Formateur**
Tarif Inter : 850 € /pers/ 3 jours

MAJ : 12/22



Formateur : Bruno BERAUD, formateur spécialisé
Durée : 3 jours



n.bolis@cfme-urb.fr



06 79 19 28 37



www.cfme-urb.fr